

Traiter le risque de classification erronée des entrepreneurs pour une entreprise du secteur de la construction

Le client

Proactive Contracting Ltd. est une entreprise de construction qui engage de 10 à 15 entrepreneurs indépendants pour soutenir les opérations en cours. Au fil du temps, plusieurs entrepreneurs ont accédé à des postes opérationnels à long terme, ce qui a accru les risques de classification erronée des travailleurs.



Défis

Avec l'évolution des relations avec les entrepreneurs, les risques en matière de conformité et de réglementation se sont accrus en raison de conditions de travail qui s'apparentaient fortement à celles d'un emploi.

- › Les rôles des entrepreneurs n'étaient plus conformes aux directives de classification de l'ARC relativement au contrôle, à la dépendance et à l'intégration.
- › Le statut de prestataire n'avait pas été réévalué à mesure que les contrats évoluaient vers des relations de travail à long terme.
- › Le risque d'être soumis à des cotisations sociales rétroactives, à des pénalités, à des intérêts et à des réclamations au titre du droit du travail avait augmenté.

Solution

VensureHR s'est associé à l'équipe de direction de l'entreprise pour évaluer les risques liés à la classification, mettre en œuvre des mesures correctives et établir un cadre de gouvernance durable pour les entrepreneurs.

- › Évaluation complète des relations avec les entrepreneurs en regard des critères de classification de l'ARC.
- › Reclassement des prestataires à haut risque en contrats de travail formels.
- › Refonte des contrats de sous-traitance et des structures de collaboration afin de mieux prendre en compte le statut d'entrepreneur indépendant.
- › Mise en place de contrôles de gouvernance, d'exams annuels et de processus de réévaluation normalisés.
- › Accompagnement dans le cadre de déclarations rectificatives et de mesures correctives visant à réduire les risques réglementaires.

Résultats

En 12 mois, l'entreprise a réalisé des progrès mesurables en matière de conformité et d'efficacité opérationnelle.

- › Réduction des risques liés à la classification erronée des entrepreneurs et aux contrôles fiscaux.
- › Amélioration de la gouvernance des effectifs et du contrôle de la classification.
- › Mise en place d'un cadre de conformité des entrepreneurs reproductible, conforme aux directives de l'ARC.
- › Réalisation avec succès d'un contrôle de conformité ultérieur, n'ayant nécessité que des rajustements minimes.

Répercussions sur l'entreprise

En gérant de manière proactive les risques liés à la classification des entrepreneurs, l'entreprise a renforcé ses contrôles de conformité tout en conservant sa souplesse opérationnelle. L'entreprise fonctionne désormais avec des structures de personnel plus claires, elle a réduit son exposition aux risques réglementaires et s'est dotée de processus de gouvernance durables à long terme.